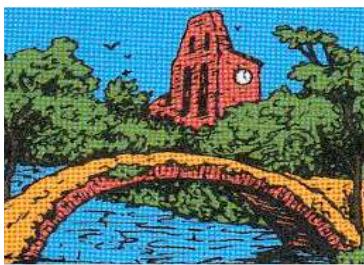


DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE GARONNE



Téléphone : 05 61 90 21 54
Télécopie : 05 61 90 41 88
E mail : mairie.gensac.sur.garonne@wanadoo.fr
Site internet : mairie-gensac-sur-garonne.fr

GENSAC

INFO

OCTOBRE 2025

LE MOT DU MAIRE

Chères Gensacoises, Chers Gensacois,

Tout d'abord, je tiens à vous adresser mes plus sincères remerciements pour votre participation chaleureuse et enthousiaste à la fête communale qui s'est tenue le week-end du 15 août dernier.

Grâce à vous, cet évènement a été un véritable succès, empreint de joie, de convivialité et de partage.

Je remercie tous les membres du comité des fêtes, les bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour l'organisation, la logistique, la décoration du village, et pour leur accueil. Sans vous rien n'aurait été possible. Merci aussi aux artistes, musiciens qui ont animés la fête avec talent et générosité créant une ambiance festive et inoubliable, sans oublier le traiteur pour sa présence et sa contribution gourmande qui a régale petits et grands. Merci aux agents municipaux, Sophie et Lydia, qui ont rénové l'école cet été dans l'ombre pour que tout se déroule dans les meilleures conditions à la rentrée.

Et surtout merci à vous toutes et tous, habitants de GENSAC, pour votre présence, votre bonne humeur et votre esprit bienveillant.

Vous avez fait de cette fête un moment précieux, à l'image de notre belle commune. J'ai le plaisir de vous annoncer que les travaux commencés depuis plusieurs mois au

presbytère pour la rénovation des 4 logements arrivent prochainement à leur terme. Ce chantier que nous avons mené avec rigueur et détermination marque une étape importante dans l'amélioration et la conservation du patrimoine de la commune.

Suite au décès de mon grand-père, vous avez été nombreux à me témoigner ainsi qu'à ma famille votre soutien, votre bienveillance et votre affection. Vos mots, vos gestes, vos actions, votre présence ont été pour moi une source de réconfort dans cette épreuve personnelle.

Alors merci à celles et ceux qui ont pris le temps d'envoyer un message, de partager un souvenir, ou simplement d'être là.

Ce deuil m'a rappelé combien notre commune est tissée de liens forts, de solidarité et d'affection mutuelle.

Mon grand père, homme de coeur et de valeurs, aurait été touché par tant de chaleur humaine,

Je vous en suis profondément reconnaissante. Ce soutien m'a permis de traverser cette épreuve avec plus de sérénité et de force.

Bien à vous.

Sophie PETAUT JEAN

Maire de Gensac sur Garonne

RENTRÉE SCOLAIRE 2025/2026

Cette année encore, la rentrée des enfants s'est bien passée.
Madame GASPAR, directrice, s'occupe des CE2/CM1 et Madame BROUSSAL Chloé des CM1/CM2 avec un effectif total de 45 élèves.



VACANCES SCOLAIRES 2025/2026

Vacances	Dernier jour de cours	Reprise des cours
Vacances de la Toussaint	samedi 18 octobre	lundi 3 novembre
Vacances de Noël	samedi 20 décembre	lundi 5 janvier
Vacances d'Hiver	samedi 21 février	lundi 09 mars
Vacances de Printemps	samedi 18 avril	lundi 04 mai
Vacances d'Été	samedi 4 juillet	

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2025

La célébration de l'anniversaire de l'armistice de 1918 sera l'occasion de se retrouver pour un moment de recueillement lors du dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi par un apéritif offert par la municipalité.

le LUNDI 11 NOVEMBRE à 11 HEURES

CHANGEMENT D'HEURE

Le passage à l'heure d'hiver se déroulera dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 octobre 2025. À 3 heures du matin, il sera 2 heures.

Attention à bien régler vos montres. Alors que la fin de l'été approche à grands pas, il sera bientôt temps de repasser à l'heure d'hiver, après avoir passé six mois avec l'heure d'été. En effet, à partir de la nuit du samedi 25 au dimanche 26 octobre, une heure en moins sera affichée sur vos horloges. Conséquence : à 3h du matin, il sera en réalité 2h du matin. Ce qui vous fera gagner une heure de sommeil supplémentaire.

Instaurée en France pour la première fois en 1916, cette tradition du changement d'heure a disparu en 1945 avant de réapparaître en 1975, il y a 50 ans cette année, pour faire face au choc pétrolier de 1973-1974. Elle a ensuite été harmonisée au niveau européen depuis 1998. C'est le président français, Valéry Giscard d'Estaing, qui a décidé de mettre en place «une heure de printemps ou heure d'été pour mieux faire coïncider le jour et la journée».

Ce changement d'heure s'appliquera dans tous les pays membres de l'Union européenne sauf dans les territoires d'Outre-mer (à l'exception de Saint-Pierre-et-Miquelon).



MAIN A LA PÂTE

Amis lecteurs, si l'envie d'écrire de courts textes sur le passé de Gensac, sur des anecdotes, des histoires extraordinaires de la région, vous inspire, vous pouvez déposer vos textes au secrétariat de la Mairie ou les envoyer par courriel à bulletingensacois@gmail.com .

Nous nous ferons un plaisir, si rien ne l'interdit, de les publier dans Gensac Info

FÊTE LOCALE DU 14 ET 15 AOÛT

Un grand merci à toutes et à tous pour votre présence et votre participation à notre fête.

Nous tenons à exprimer toute notre gratitude au traiteur des Arcades de GALAN pour le délicieux cassoulet qui a régalé tout le monde, ainsi qu'au groupe Les Cigales qui a su mettre une ambiance chaleureuse et conviviale. La soirée s'est ensuite poursuivie avec DJ Christophe, qui nous a fait danser jusque tard dans la nuit.

Le lendemain, la messe suivie de la remise de gerbe a permis de rendre hommage dans le recueillement, avant de partager ensemble un apéritif convivial offert par la mairie, animé par GMB (Goutevernis Music Band).

L'après-midi, le concours de quilles sous une forte chaleur et nous remercions également les boulistes pour leur présence et leur implication dans les concours. Un merci tout particulier à Mme ZORZAN Sylvie pour la tenue des graphiques.

Nous avons clôturé la journée en dégustant la saucisse frite, suivi d'une soirée festive animée par le podium L'Amnezia, qui a mis une superbe ambiance.

Un remerciement particulier à tous les membres du comité pour leur investissement, leur disponibilité et leur énergie. Sans vous, rien de tout cela ne serait possible. Nous comptons sur vous pour l'année prochaine.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE COMITÉ DES FÊTES

Comité des fêtes

Le vendredi 12 sept 2025 , s'est tenue l'assemblée générale du comité des fêtes . Cette assemblée ayant pour but de faire le point sur l'année écoulée , le bilan financier, les manifestations, l'entrée des nouveaux membres et d' élire le nouveau conseil d'administration.

Dates prévisionnelles des futures animations:

- 31 octobre halloween pour les enfants
- 15 novembre soirée châtaignes
- 14 mars retransmission match rugby
- Vide grenier (courant mai)
- 20 juin fête de la musique
- Fête locale 13-14-15 août

Nouveau conseil d'administration:

- Présidents: NIOT Mickaël / RESPAUD Vanessa
- Secrétaire: BIBES Amandine
- Secrétaire adjointe : GARIE Lydia
- Trésorier : RESPAUD Jean-Marc
- Trésorier adjoint : REBELLATO Florian

Dans l'attente de vous retrouver très bientôt.

L'ensemble des membres du comité des fêtes.



SOIRÉE CHÂTAIGNES



ACCA : REPAS DE CHASSE

Le repas organisé par notre ACCA (association communale de chasse agréée) s'est tenu le dimanche 7 septembre sous le préau de la salle des fêtes, le temps s'y prêtait.

Il s'est déroulé dans une ambiance conviviale, animé par JP GUITAR, avec une chorale de 109 personnes, un nouveau record.

Les gratins de V'ROTISSEURIE, servis avec le civet de chevreuil et le sanglier cuit à la broche, donné par l'équipe de Tony, les tartes aux fruits de saison de chez BOUBENNES ont régalés tout le monde.

A la fin du repas j'ai souhaité présenter les chasseurs(euses) (*Alexia et Camélia nous ont rejoints*) présents(es) au repas et qui ont participés à cette réussite, vous les reconnaîtrez sur la photo du bulletin.

Je tiens à remercier plus particulièrement :

- ✚ La mairie pour la mise à disposition de la salle ;
- ✚ Le comité des fêtes pour le prêt de matériel ;
- ✚ Nos épouses Virginie et Maryline pour leur investissement, pour avoir mené notre équipe de chasseurs à la baguette pour la mise en place, le service
- ✚ Jérémy et Quentin qui nous ont bien aidé pour la préparation et le service,
- ✚ Nos chasseurs présents dès le matin pour la mise en place, la cuisson du sanglier et le soir pour ranger.

Merci aux personnes présentes, nous vous disons à 2026.

Le Président

Laurent CAMPOURCY

PS : Merci Laurent pour le civet de chevreuil, tu vas finir au guide Gault&Millau (Maryline)





UN COUP DE JEUNE A L'ECOLE PENDANT LES VACANCES



Les employées communales ont profité des vacances scolaires d'été pour donner un coup de jeunes à l'école. Un grand merci à elles pour l'initiative de cette rénovation : le pinceau et la ponceuse ont remplacé les fourchettes et les cuillères.



UN GRAND MERCI A SOPHIE ET LYDIA

ACCES A LA DECHETTERIE

Modalités de création carte d'accès déchèterie :

- 1 Inscrivez-vous sur le site www.ecocito.com
- 2 Téléversez votre justificatif de domicile et votre carte grise
- 3 Attendez l'e-mail de confirmation pour récupérer votre carte au siège de la Communauté de Communes du Volvestre ou dans votre mairie

Si vous n'avez pas accès à internet, vous pouvez vous rendre directement au siège de la Communauté de Communes du Volvestre ou dans votre mairie.
Pensez à apporter impérativement les documents : carte grise et justificatif de domicile

**MA CARTE D'ACCÈS
POUR GÉRER MES DÉCHETS
particuliers**

INSCRIVEZ-VOUS DES AUJOURD'HUI
<https://volvestre.ecocito.com/>

Volvestre COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

BIENVENUE AUX ENTREPRENEURS GENSACOIS

Pour nos prochaines éditions, nous souhaiterions continuer à recenser les entreprises gensacoises avec leurs coordonnées afin de les faire connaître à l'ensemble de la population.

BIENVENUE à :

EURL2@Rénov Décoration Intérieure : ALBERTINI Alexis : 06.08.36.52.62

Applicateur béton ciré
Travail de la Chaux : enduit, stuc, badigeon
Travail de la terre : enduit décoratif
Création d'espaces en « placo » et/ou béton cellulaire

BAZY Emmanuel : 06.29.62.56.57 :

Rénovation Maçonnerie Carrelage

DE OLIVEIRA Philippe : 06.65.44.66.53 :

placo, peinture, isolation

LAURE PEINTURE : 06.07.65.13.97 :

peinture, papier peint, décoration, parquet, sol souple

MENUISERIE LAFARGUE : 06.03.07.65.23

Neuf et rénovation, pvc, alu, bois

JMCREATION31 : 06.22.80.41.41

Maçonnerie, placoplâtre, isolation, charpente, carrelage, salle de bain, photovoltaïque

LA PERSPECTIVE DU MENUISIER : LUCOTTE LE VISAGE Arthur : 06.59.54.68.09

Menuisier bois

DU BOIS DANS LES VEINES : Guillaume BERTRAND : 06.73.35.75.32

Tourneur, sculpteur, marqueteur, restaurateur et designer

DUPUY FRERES CHARPENTE TRADITION : 06.86.87.35.26

L'ATELIER AUTO MOBILE : CHARRIER Vincent : 06.10.08.97.39

CLEANING SERVICE PARTICULIER ET PROFESSIONNEL : TEYCHENNE Julie : 06.34.26.38.90

Nettoyage maison et nettoyage

COIFF'BY LYDIA : 06.49.85.47.28

Coiffure à domicile

Ô CŒUR DU BIEN ÊTRE : 06.61.35.80.55

Esthéticienne à domicile

BERENGERE INSTITUT : 06.16.60.68.96

Esthéticienne à domicile

BOUVET MARECHAL Nicolas : 06.70.55.92.27

Réflexologie

MICHEL ENRGIE POSITIVE : JUNG Michel : 06.22.60.81.73

Magnétiseur, lithothérapie, aromathérapie traditionnelle

LE RUCHER DE BERBAUX : SANCHEZ Pascal : 06.04.52.84.41

Vente miel, pollen, pain d'épice, produits transformés reines, essaims

FERME DU BERGÉ : DEVIC JEAN BENOIT : 06.80.00.61.52

Vente directe de fraises

V'ROTISSEURIE : DEVIC ROUJAS Véronique : 06.13.28.18.61

Rôtisseur, traiteur au feu de bois

PASSAGE ENCOMBRANTS 2025

Le deuxième passage des encombrants sera le : **jeudi 09 octobre**

Inscription obligatoire au 05.61.90.80.70, tapez 5 ou dechets@cc-volvestre.fr

Le ramassage des encombrants est un service de la communauté de communes pour vous débarrasser de vos objets volumineux.

L'inscription doit être réalisée au plus tard **avant 12h la veille du ramassage**.

Déposez vos encombrants **en bordure de route, facilement accessibles** pour nos équipes.

Les déchets suivants ne seront pas collectés lors des ramassages d'encombrants (à déposer directement dans une déchetterie) :

- **Déchets verts** : branches, tontes de gazon, feuilles mortes.
- **Gravats** : matériaux issus de travaux de construction ou de rénovation.
- **Déchets toxiques** : peintures, solvants, batteries, produits chimiques.

Pour toute question, contactez-nous au [05 61 90 99 63](tel:0561909963) ou dechets@cc-volvestre.fr.

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Les prochaines élections municipales auront lieu les **15 et 22 mars 2026**.

Les conseillers municipaux sont **élus pour 6 ans** par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales en France.

Pour pouvoir voter aux [élections municipales 2026](#), un électeur doit :

- avoir au moins 18 ans ;
- être de nationalité française ou d'un pays membre de l'Union européenne ;
- être inscrit sur les listes électorales ;
- jouir de ses droits civils ou politiques.

Pour être éligible en qualité de conseiller municipal cinq conditions doivent être réunies :

- être français ou ressortissant de l'Union européenne ;
- avoir 18 ans révolus au jour du scrutin ;
- avoir satisfait aux obligations militaires ;
- être électeur de la commune ou inscrit au rôle des contributions directes de la commune ou justifier devoir l'être au 1er janvier 2026 (candidats "extra-communaux") ;
- être candidat dans une seule circonscription électorale.

L'élection des conseillers municipaux a lieu au [suffrage universel](#) direct. Le conseil municipal élit ensuite le maire de la commune. Depuis la [loi du 21 mai 2025](#), le mode de scrutin est désormais identique dans les **communes de 1 000 habitants et plus et les communes de moins de 1 000 habitants**.

Le mode de scrutin est le scrutin proportionnel de listes à deux tours avec prime majoritaire. Au **premier tour**, si une liste obtient la [majorité absolue](#) des suffrages exprimés, la moitié des sièges lui est attribuée. C'est ce qu'on appelle la prime majoritaire.

L'autre moitié des sièges est proportionnellement répartie entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un **second tour** est organisé. Seules les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour peuvent se représenter. Les candidats qui ont obtenu au moins 5% et moins de 10% peuvent rejoindre une autre liste. La répartition des sièges du conseil municipal se fait comme au premier tour : prime majoritaire avec répartition proportionnelle à la plus forte moyenne

Dans toutes les communes quelle que soit leur taille, les listes doivent être constituées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance entre un homme et une femme.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 21 mai 2025, cette règle s'applique également aux communes de moins de 1 000 habitants.

Dès 2026, le scrutin se fait par liste complète, avec une alternance stricte femme/homme, sans panachage : les électeurs ne peuvent plus modifier les listes.



CÉLÉBRATIONS TOUSSAINT

Célébrations de la Toussaint

MESSES

Samedi 01 NOVEMBRE

09h30	Montesquieu Volvestre
09h30	Mondavezan
11h00	St Sulpice sur Lèze
11h00	Longages
11h00	Gensac sur Garonne
18h00	Noé
18h00	Martres Tolosane



CIMETIÈRES

Samedi 01 NOVEMBRE

09h30	Gensac sur Garonne
09h30	Montpuissan
10h15	Montégut Bourjac
10h30	Mondavezan
10h30	Montesquieu Volvestre
11h00	Fustignac
11h30	Castelnau Picampeau
12h00	Latour
12h00	St Sulpice sur Lèze
12h00	Longages
14h00	Lussan Adelhac
14h15	Plagne
14h30	Montberaud // Palaminy
14h30	Montclar de Comminges
14h30	Bois de la Pierre // Mauzac
14h45	Polastron
15h15	Peyssies // Montaut
15h15	Le Plan // Couladère
15h15	Mauran
15h30	Castles Labranda
15h45	Capens
16h00	St Michel
16h00	Lafitte Vigordane
16h30	St Christaud
16h30	Marquefave
17h00	Salles sur Garonne
17h00	Martres Tolosane
17h15	Noé

Dimanche 02 NOVEMBRE

09h30	Rieux Volvestre
09h30	Le Fousseret
11h00	Carbonne
11h00	Cazères sur Garonne
18h00	St Elix le Château

À l'occasion des célébrations de la Toussaint, du samedi 01 et dimanche 02 novembre. Des veillées vous seront proposées avant ou après les messes, aux entrées des cimetières.

Offrande : 7 €



Dimanche 02 NOVEMBRE

09h30	Cazères sur Garonne
10h30	Rieux Volvestre
10h45	Le Fousseret
11h00	Gratens
12h00	Carbonne
14h00	Labastide Clermont
14h30	Lescuns // St Julien sur Garonne
14h30	Montgazin
14h30	Goutevergnisse
14h45	Pouy de Toutes
15h00	Benque // Margnac Lasclares
15h15	Sana // Margnac Laspeyres
15h15	Lacaugne // Gouzens
15h30	Boussens // St Araié
16h00	Lahtiére
16h00	Lavelanet de Comminges
16h00	Malholas
16h15	Sénarens
16h30	Argain
17h00	St Elix le Château

NOUVEAU TABERNACLE DANS NOTRE EGLISE



Dans l'Eglise catholique, le tabernacle est la petite armoire destinée, depuis le XVI^e siècle, à conserver les hosties consacrées. Une petite lumière signale la présence de la réserve eucharistique.

Ce tabernacle a été installé sur un piédestal peint par Madame Laure CAPDEFOSSE (Entreprise Laure C Peinture) qui a repris l'imitation marbre du mur intérieur de l'église.

